

EXPORTER, POUR MOI, C'EST ESSENTIEL.

MON EXPERT-COMPTABLE, JE PEUX COMPTER SUR LUI !

TRANSMETTRE MA BOULANGERIE A MA FILLE, C'EST VITAL.

MON EXPERT-COMPTABLE, JE PEUX COMPTER SUR LUI !

PRODIGER DU LAIT DE QUALITE BIO, POUR MOI, C'EST IMPORTANT.

MON EXPERT-COMPTABLE, JE PEUX COMPTER SUR LUI !

PROFITER DES MEILLEURS EQUIPEMENTS POUR MES PATIENTS, POUR MOI, C'EST FONDAMENTAL.

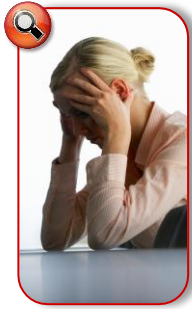
MON EXPERT-COMPTABLE, JE PEUX COMPTER SUR LUI !

L'ASSOCIATION DE RUGBY DE MA VILLE, C'EST MA PASSION !

MON EXPERT-COMPTABLE, JE PEUX COMPTER SUR LUI !

Mon expert-comptable,
je peux compter sur lui !

Les associations



Quelques constats pour commencer !



Les associations, un acteur majeur de la vie sociétale

- Près de 1,1 million d'associations en France
- 20 millions de membres
- 14 millions de bénévoles
- Près de 60 milliards d'euros de budget cumulé
 - Dont un tiers de subventions
- Un effectif de 1,8 million de salariés
 - Soit 10 % de l'emploi privé en France
- Des secteurs d'intervention très variés



Les associations...

- ... doivent de plus en plus se « professionnaliser »
 - naissance d'un véritable droit associatif !
 - fiscalité, relations avec les collectivités locales, contrôles internes et externes
- ... nécessitant
 - des compétences solides
 - avec une actualisation régulière
 - une documentation technique à jour



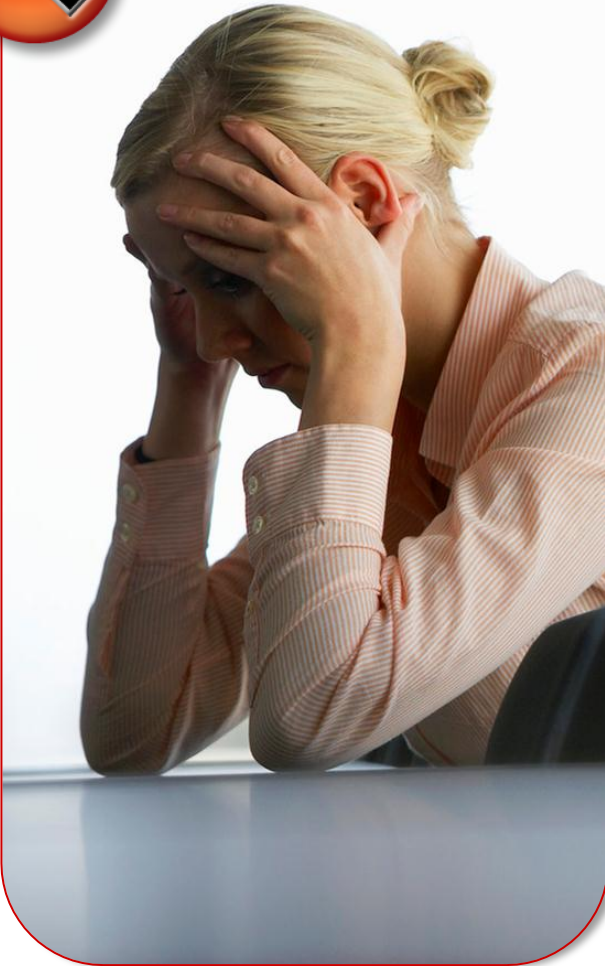
Les associations en pratique !



Les associations en pratique

- La vie d'une association n'est pas un long fleuve tranquille...
 - Fonctionnement juridique courant et/ou exceptionnel
 - Application de la réglementation fiscale
 - Etablissement de budgets, de comptes annuels
 - Recherche de financements
- Il est préférable d'être guidé par un professionnel pour sécuriser les différents aspects de votre association et vous éviter les principaux pièges

Quiz



- Est-il possible de créer une association ne comprenant qu'une seule personne (le fondateur) ?
 - Oui
 - Non

Nos réponses



- Pour la **constitution** d'une association, il faut au minimum **deux personnes**
 - Loi du 1^{er} juillet 1901
- D'autres questions se posent à la constitution :
 - Personnalité morale ou pas
 - Déclaration à la Préfecture
 - Publication au Journal officiel

Les pièges à éviter



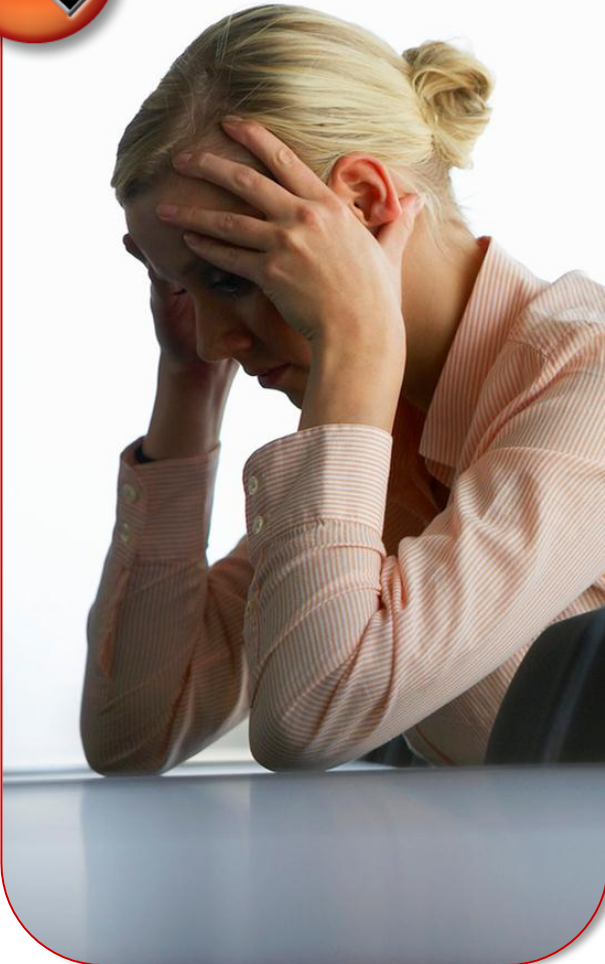
- Non déclaration à la Préfecture
- Une association qui n'en est pas « vraiment » une.
- Des statuts « standards » trop contraignants ou mal adaptés

Les conseils et services de l'expert



- Notre cabinet peut :
 - Vous conseiller sur la viabilité, la faisabilité de votre projet associatif
 - Vous accompagner dans l'élaboration des statuts
 - Vous assister dans les démarches auprès de la Préfecture
 - Vous assister dans la gestion courante

Quiz



- Une association doit-elle obligatoirement prévoir une assemblée générale, un conseil d'administration et un bureau ?
 - Oui
 - Non

Nos réponses



- La **loi** laisse une **grande liberté** sur les modes de gestion et **d'organisation** des associations
 - Liberté des statuts
 - Organisation la plus adaptée à retenir
 - Liberté statutaire concernant les dirigeants
 - Déclarations modificatives

Les pièges à éviter



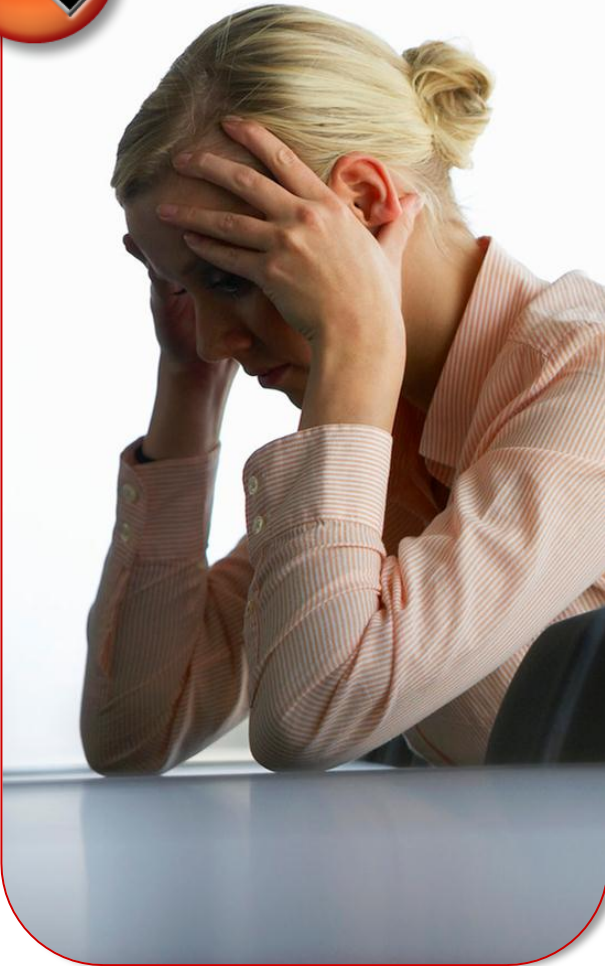
- Retenir une organisation « classique »... mais inadaptée
- Clauses disproportionnées
- Ne pas procéder aux déclarations modificatives

Les conseils et services de l'expert



- Notre cabinet peut :
 - Vous conseiller sur l'organisation juridique la plus adaptée à votre projet
 - Vous accompagner pour la définition du rôle des organes délibératifs et de gestion
 - Vous assister pour les modifications statutaires
 - Vous conseiller sur les rôles respectifs des dirigeants
 - Vous aider pour les déclarations modificatives

Quiz



- Un règlement intérieur est-il obligatoire pour une association ?
 - Oui
 - Non

Nos réponses



- Pour une association, le règlement intérieur n'a **pas de caractère obligatoire...** sauf si une disposition statutaire le prévoit
 - Facultatif
 - Complète les statuts
 - Même force que les statuts
 - Procédure de modification plus souple que les statuts

Les pièges à éviter



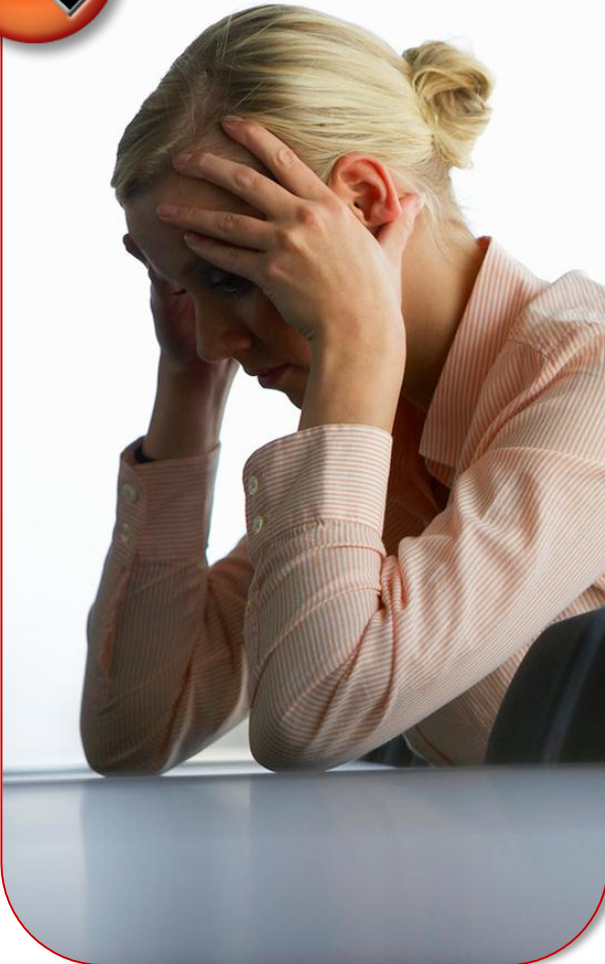
- Des statuts définissant des règles trop précises et contraignantes
- L'indication du montant de la cotisation annuelle dans les statuts
- Des dispositions du règlement intérieur en contradiction avec les statuts
- Un règlement intérieur à modifier par assemblée générale extraordinaire

Les conseils et services de l'expert



- Notre cabinet vous conseille sur :
 - L'opportunité de recourir à un règlement intérieur
 - La rédaction d'un règlement intérieur
 - L'application de celui-ci
 - Les modifications statutaires et la démarche liée aux déclarations modificatives

Quiz



- Par définition, une association dite « loi de 1901 » ne peut pas être soumise aux impôts ?
 - Vrai
 - Faux

Nos réponses



- Une association peut être fiscalisée comme une entreprise.
- En outre, une association **« non fiscalisée »** n'en est **pas pour autant exonérée** de toutes taxes et de tous impôts
 - Non soumise « aux impôts commerciaux »
 - Revenus de patrimoine
 - Locaux
 - En qualité d'employeur

Les pièges à éviter



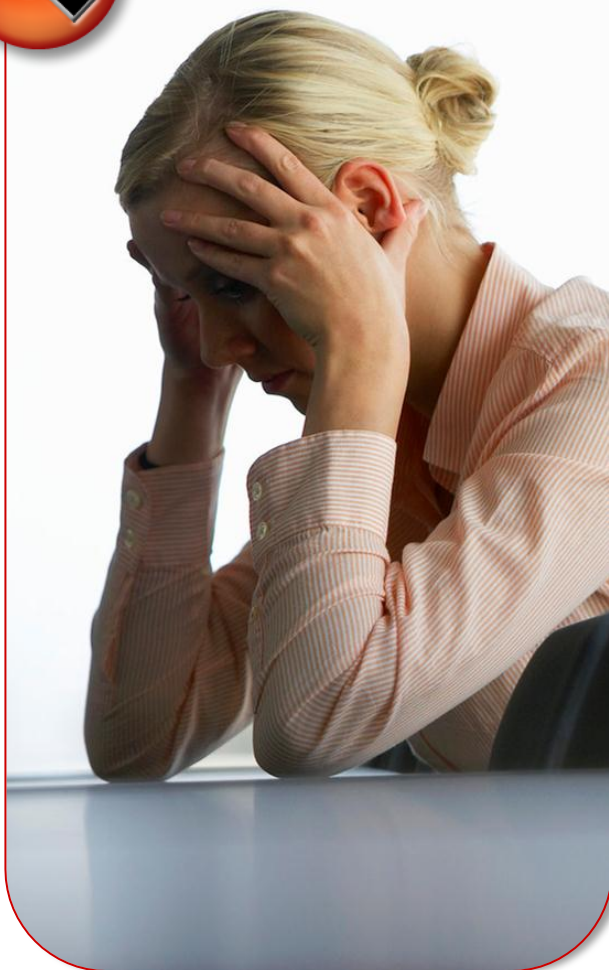
- Analyse erronée de la situation fiscale
- Déclaration fiscale n° 2070 non déposée
- Questionnaire fiscal rempli sans l'attention nécessaire

Les conseils et services de l'expert



- Notre cabinet peut vous :
 - Accompagner dans l'analyse fiscale de votre association
 - Établir annuellement la déclaration n° 2070
 - Assister pour le renseignement du questionnaire fiscal

Quiz



- Une association ne disposant que de 55.000 € de recettes (100% qualifiées de lucratives) peut-elle bénéficier de la franchise des impôts commerciaux (60 K€) ?
 - Oui
 - Non

Nos réponses



- La **franchise des impôts commerciaux** s'applique lorsque **trois conditions** sont **cumulativement respectées**
 - Gestion désintéressée
 - Activités non lucratives prépondérantes
 - Recettes annuelles lucratives inférieur à 60.000 €

Les pièges à éviter



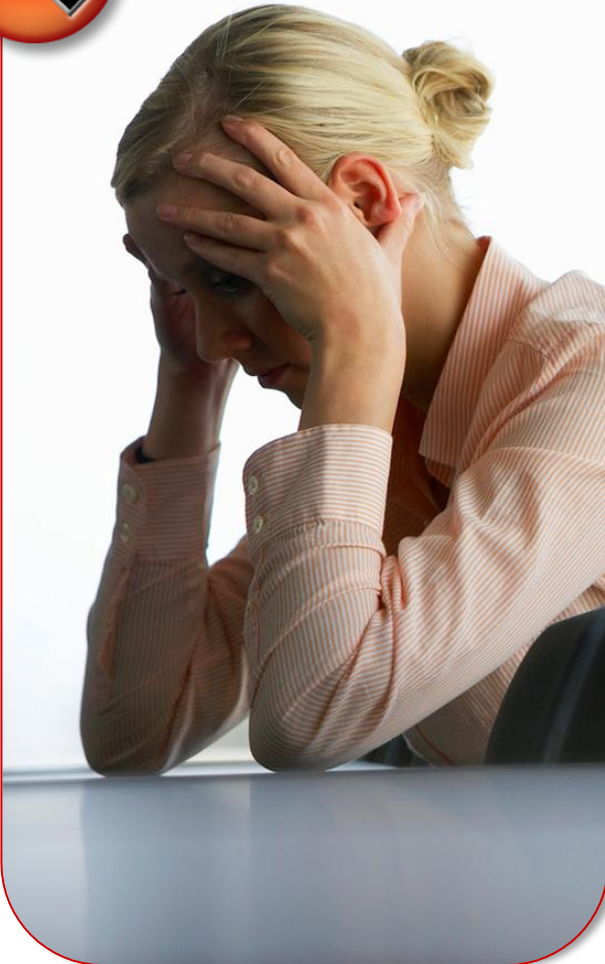
- Gestion considérée comme intéressée
- Non-prépondérance des recettes non lucratives
- Recettes lucratives supérieures à 60 K€
- Non régularisation de la situation si la franchise n'est plus applicable

Les conseils et services de l'expert



- Notre cabinet peut vous :
 - Accompagner dans l'analyse du statut fiscal de votre association
 - Assurer le suivi du respect des conditions requises
 - Conseiller sur les dispositions fiscales les plus adaptées en cas d'impossibilité d'application de la franchise
 - Assister dans le passage à une sectorisation fiscale

Quiz



- Quelles sont les obligations comptables prévues par la loi de 1901 pour les associations ?

Nos réponses



- La loi de 1901 ne définit **aucune obligation comptable** pour les associations **mais**
 - Obligation résultant de textes officiels
 - Obligation statutaire
 - Comptes annuels
 - Comptabilité recettes-dépenses
 - Rapport financier annuel

Les pièges à éviter



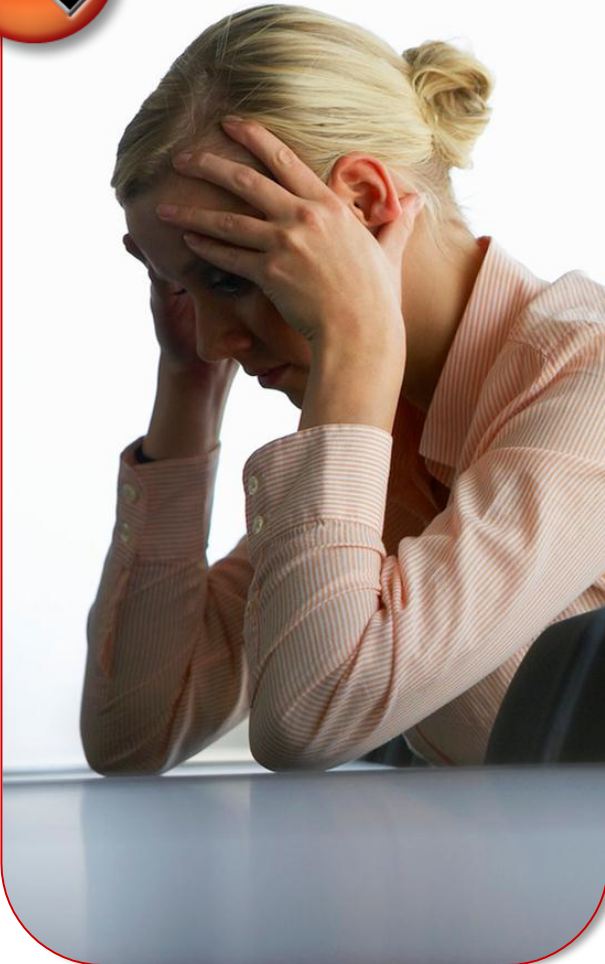
- Non respect des obligations comptables statutaires et/ou légales ou réglementaires
- Tenue d'une comptabilité de trésorerie au lieu d'une comptabilité d'engagement
- Comptes annuels non conformes
- Absence de rédaction du rapport financier statutaire

Les conseils et services de l'expert



- Notre cabinet peut :
 - Vous conseiller sur vos obligations comptables
 - Vous accompagner dans la tenue de votre comptabilité
 - Établir les comptes annuels de votre association
 - Vous assister dans la rédaction du rapport financier annuel

Quiz



- Existe-t-il des dispositions spécifiques pour les salariés d'une association ?
 - Oui
 - Non

Nos réponses



- Les salariés d'une association relèvent du **droit privé** (Code du travail,...)
 - Employeur « classique »
 - Contrats de travail
 - Bulletins de paye, charges sociales
 - Chèques emploi associatifs

Les pièges à éviter



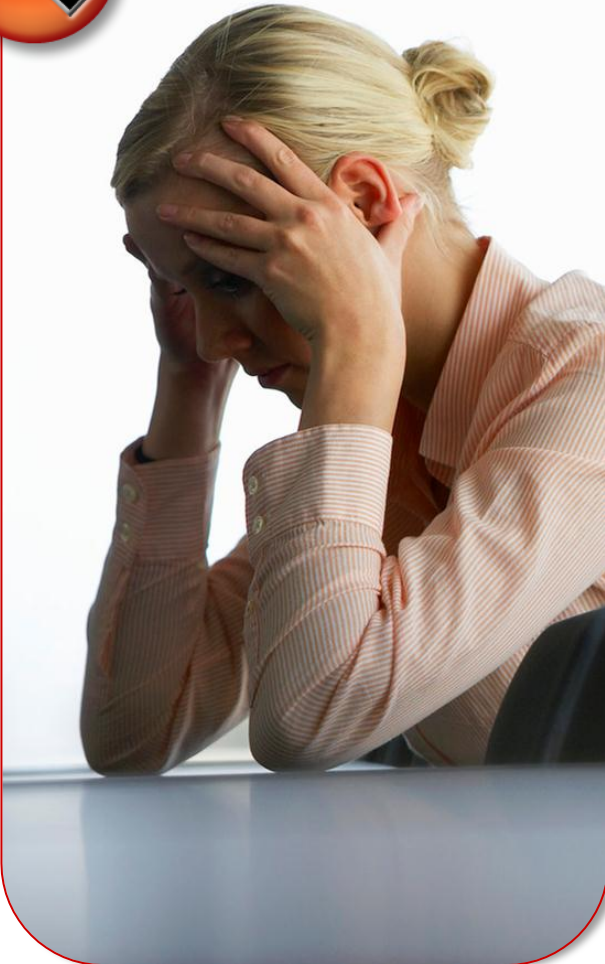
- L'absence ou le retard de déclaration unique d'embauche
- La requalification du statut de bénévole en salarié
- La requalification CDD en CDI
- L'établissement de bulletins de paye erronés

Les conseils et services de l'expert



- Notre cabinet peut :
 - Vous conseiller sur le choix du contrat de travail le plus adapté
 - Se charger de vos déclarations uniques d'embauche
 - Vous assister pour la rédaction du contrat de travail
 - Établir les bulletins de paye
 - Vous conseiller sur le recours aux chèques emploi associatifs

Quiz



- Une association peut-elle recevoir des dons ?
 - Oui, sans conditions
 - Oui, sous conditions
 - Non

Nos réponses



- Toute **association déclarée** en Préfecture a la possibilité juridique de recevoir **un don**
 - « Don manuel »
 - Don en nature ou en espèces
 - Réduction d'impôt au profit du donateur
 - Reçu fiscal

Les pièges à éviter



- Dons effectués à une association non déclarée
- Don manuel requalifié en donation
- Association non habilitée à émettre des reçus fiscaux
- Reçu fiscal émis non conforme

Les conseils et services de l'expert



- Notre cabinet peut :
 - Vous assister dans l'analyse de la possibilité de recevoir des dons
 - Examiner votre situation au regard de l'émission de reçus fiscaux
 - Vous accompagner dans la réalisation des reçus fiscaux
 - Vous aider pour la procédure de « rescrit don »

Quiz



- Une association peut-elle vendre des produits ou des services ?
 - Oui
 - Non

Nos réponses



- Rien ne s'oppose au fait qu'une association ait une **activité économique**
 - Vente de biens, de services
 - Activité accessoire
 - Activité habituelle
 - Conséquences comptables
 - Impôts commerciaux
 - Règles de concurrence

Les pièges à éviter



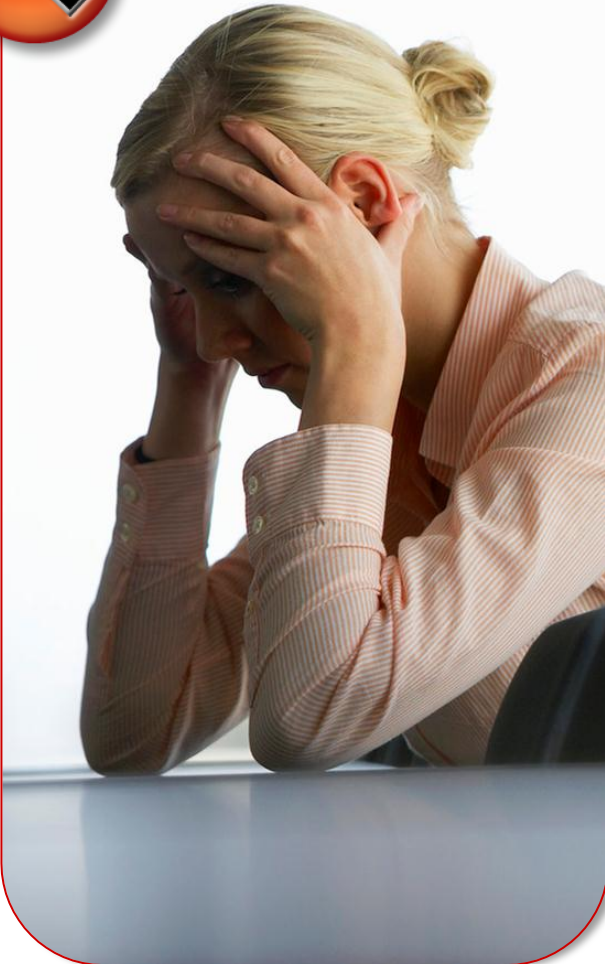
- Absence de comptabilité tenue
- Non application des dispositions liées aux factures
- Non soumission aux impôts commerciaux pour les recettes lucratives
- Non respect des règles de concurrence

Les conseils et services de l'expert



- Notre cabinet peut :
 - Vous conseiller pour vos obligations comptables
 - Vous assister dans le formalisme lié à cette activité
 - Se charger des aspects fiscaux (déclarations,...)
 - Vous accompagner quant aux règles de la concurrence à respecter

Quiz



- Une association peut-elle bénéficier d'une subvention ?
 - Oui, sans conditions
 - Oui, sous conditions
 - Non

Nos réponses



- Toute association peut **être subventionnée**, sous réserve de remplir les **conditions** requises
 - Association déclarée
 - Intérêt général pour le subventionneur
 - Subventions interdites pour certaines activités
 - Dossier de demande

Les pièges à éviter

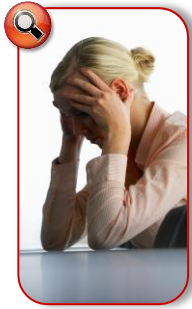


- Existence d'un « droit à subvention »
- Ne pas déposer de dossier de demande de subvention
- Renseigner de manière incomplète ou erronée le dossier de demande de subvention
- Absence d'intérêt général du projet
- Non respect des conditions d'octroi conventionnelles

Les conseils et services de l'expert



- Notre cabinet peut :
 - Vous aider à compléter et renseigner le dossier de demande de subvention
 - Vous conseiller sur le caractère d'intérêt général de votre projet
 - Vous assister sur les aspects comptables résultant de la subvention
 - Vous accompagner pour établir le compte rendu d'utilisation



Mon expert-comptable,
je peux compter sur lui !



Mon expert-comptable, je peux compter sur lui dans tous les domaines !

- Tenue de la comptabilité
- Révision de la comptabilité
- Etablissement des comptes annuels
- ...

Comptable



- Etablissement des déclarations fiscales de la société (TVA, CVAE ...)
- Liasse fiscale annuelle
- Etablissement des déclarations des particuliers
- ...

Fiscal



- Etablissement des paies
- Etablissement des déclarations de charges sociales liées
- Préparation des contrats de travail, des DUE ...

Social



- Secrétariat ordinaire annuel
- Assistance à l'établissement du rapport de gestion
- Dépôt des comptes au greffe...

Juridique



- Mise en place de tableau de bord
- Recherche de financement
- Recherche de subventions et d'aides
- ...

Gestion



- Accompagnement dans l'acquisition, cession, transformation d'activité
- Organisation
- Optimisation

Conseil





Mon expert-comptable, je peux compter sur lui pour mon association

- Les prestations du cabinet pour mon association :
 - La comptabilité, les comptes annuels
 - La fiscalité applicable
 - En matière sociale
 - De la constitution au fonctionnement juridique courant, jusqu'à la dissolution
 - En matière de ressources : dons, subventions,...



Tâches courantes, périodiques

- Tenue de la comptabilité de votre association
- Établissement des comptes annuels
- Rédaction du rapport financier annuel
- Établissement des déclarations fiscales périodiques, annuelles
- Établissement de vos bulletins de salaire
- Établissement de vos déclarations de cotisations sociales périodiques



Assistance et conseils

- Démarches liées à la constitution
- Rédaction, modifications des statuts, du règlement intérieur
- Fonctionnement juridique courant
- Analyse fiscale globale
- Règles d'application de la franchise des impôts commerciaux
- Relations avec l'administration fiscale



Assistance et conseils

- Procédure « rescrit don »
- Obligations comptables à respecter
- Mise en place d'une comptabilité analytique par projet
- Conséquences d'une activité commerciale
- Rédaction de contrat de travail
- Mise en place du chèque emploi associatif
- Dossier de demande de subvention
- Obligations liées à une convention de subventionnement

EXPORTER, POUR MOI, C'EST ESSENTIEL.

MON EXPERT-COMPTABLE, JE PEUX COMPTER SUR LUI !

TRANSMETTRE MA BOULANGERIE A MA FILLE, C'EST VITAL.

MON EXPERT-COMPTABLE, JE PEUX COMPTER SUR LUI !

PRODURE DU LAIT DE QUALITE BIO, POUR MOI, C'EST IMPORTANT.

MON EXPERT-COMPTABLE, JE PEUX COMPTER SUR LUI !

BOISSONS DES MEILLEURS EQUIPEMENTS POUR MES PATIENTS, POUR MOI, C'EST FONDAMENTAL.

MON EXPERT-COMPTABLE, JE PEUX COMPTER SUR LUI !

L'ASSOCIATION DE RUGBY DE MA VILLE, C'EST MA PASSION !

MON EXPERT-COMPTABLE, JE PEUX COMPTER SUR LUI !

Mon expert-comptable, je peux compter sur lui !

N'hésitez pas à nous solliciter pour connaître nos domaines d'intervention